

## APPEL À PROJETS DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE «DÉCARB-IND»

### — QUELS PROJETS ?

France 2030 consacre au total 5 milliards d'€ à la décarbonation de l'industrie. Ce nouvel Appel à projets, **doté de 125 M€**, concerne **tous les sites industriels** portant des projets de **réduction d'émission de gaz à effet de serre** (GES) d'au minimum 1 000 tCO<sub>2</sub>eq/an et **d'au moins 3 M€ de budget**.

Ces projets doivent concerner une ou plusieurs des thématiques suivantes :

#### ↳ Efficacité énergétique

- Remplacement ou mise en place d'un procédé ou d'une utilité plus performante
- Récupération de chaleur avec valorisation thermique (chaud ou froid) ou mécanique, voire électrique

#### ↳ Modification du mix énergétique

- Electrification d'un procédé industriel (four, résistance, chaudière...)
- Intégration d'énergies thermiques renouvelables ou de récupération

#### ↳ Modification du mix matières

- Mise en place de procédés de recyclage et/ou d'utilisation de matières recyclées
- Mise en place d'un équipement, d'une technologie ou d'un procédé chimique permettant de réduire d'autres GES que le CO<sub>2</sub> (Méthane CH<sub>4</sub>, protoxyde d'azote N<sub>2</sub>O, les hydrofluocarbures HFC...)
- Utilisation d'hydrogène bas carbone pour usage matière

#### ↳ Captage, stockage et utilisation du CO<sub>2</sub>

### — QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises soutenues pourront bénéficier d'une aide publique significative :

- ↳ Sous forme de **subvention**,
- ↳ Allant de **30% à 65% des dépenses** éligibles selon la taille de l'entreprise et la «thématique» des projets.

⚠ Les dossiers seront sélectionnés selon des critères stricts et feront l'objet d'une notation technique, environnementale (CO<sub>2</sub> économisé) et économique (efficacité de l'aide publique). La note finale déterminera le classement des projets et le soutien.



#### BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI, Grandes Entreprises



#### FORME DE L'AIDE

Subvention



#### INTENSITÉ DE L'AIDE

De 30% à 65%  
des dépenses éligibles



#### PÉRIODE

⚠ 1<sup>ère</sup> relève au 27/06/2023  
puis au 12/12/2023

#### FINANCEURS



20 années  
d'expérience

120  
Collaborateurs

7 Mds€  
de projets  
financés sur  
les territoires

8 bureaux  
ouverts en  
France



**Anne-Line  
SOLVE**

Directrice de bureau  
Sud-Ouest

07 72 15 35 92  
alsolve@abfdecisions.fr